

OBJECTIFS

Le master Droit immobilier public a pour objectif de former des juristes compétents pour toutes les étapes et tous les aspects des opérations immobilières des personnes publiques.

Il est suivi, en principe, en apprentissage. Par exception, une inscription en formation initiale est possible en cas d'incompatibilité ou d'inadaptation de l'apprentissage due par exemple à l'âge ou au statut du candidat.

Les étudiants titulaires d'un master 1 Droit immobilier public sont de droit sélectionnés dans le master 2 du même nom.

Toutes les connaissances relevant du Droit immobilier public sont acquises à l'issue du master et notamment celles présentant des problématiques :

- ▶ de travaux, ouvrages, équipements ou investissements publics (en matière de bâtiments, transports, cantines, logement, etc. avec des dimensions variées couvrant la mise en œuvre des procédures de passation des contrats publics, le suivi de leur exécution, la fiscalité, etc.) ;

- ▶ de gestion du domaine public, d'implantation des bâtiments, d'occupation des sols et de l'espace (valorisation foncière, occupations domaniales, implantations des bâtiments, règles d'urbanisme et environnementales, etc.).

POINTS FORTS

- ▶ une approche essentiellement pratique des questions juridiques afin de permettre aux étudiants d'être plus rapidement opérationnels
- ▶ une formation en alternance (3 jours en entreprises, cabinets d'avocats ou administrations et 2 jours à l'université)
- ▶ le CFA d'Alembert apporte son aide aux étudiants dans l'obtention et la signature de leur contrat d'apprentissage
- ▶ un réseau de partenaires professionnels accueillant régulièrement des apprentis, participant à la formation et recrutant les anciens du master. Ces derniers ont accès à la bourse de l'emploi du droit immobilier public : www.master-droitimmo.uvsq.fr

CONTACT

**Faculté de droit
et de science politique**
3 rue de la division Leclerc
78280 Guyancourt

- ▶ **Enseignant responsable de la mention**
Olivier Guézou
olivier.guezou@uvsq.fr
- ▶ **Secrétariat pédagogique**
Sandrine Hénaut
01 39 25 52 95
sandrine.henaut@uvsq.fr
- ▶ **Formation continue**
Stéphanie Aubineau
01 39 25 53 29
stephanie.aubineau@uvsq.fr

mention Droit administratif parcours Droit immobilier public



CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Pour l'admission en 1^{re} année de master : licence en droit, master 1 en droit, diplôme d'un IEP, ou titre jugé équivalent.
- ▶ Pour l'admission en 2^e année de master : master 1 de droit (notamment de droit public ou droit public des affaires), master 2 de droit, diplôme d'un IEP, ou titre jugé équivalent.
- ▶ Pour l'apprentissage :
 - être âgé de moins de 26 ans ; être titulaire d'un permis de travail pour les candidats étrangers ; signer un contrat d'apprentissage ;
 - présélection sur dossier puis sélection sur entretien.

Schéma de la mention

MASTER 1

S1 200h – 30 ECTS

S2 200h – 30 ECTS

MATIÈRES FONDAMENTALES 72h – 12 ects

- Spécialisation : Droit des contrats de la commande publique – 36h
- Base : Contentieux administratif général – 36h

MATIÈRES FONDAMENTALES 72h – 12 ects

- Spécialisation : Droit de l'urbanisme – 36h
- Base : Droit public de l'économie – 36h

MATIÈRES D'OUVERTURE 96h – 16 ects

- Droit de l'environnement – 24h
- Droit fiscal matériel – 24h
- Droit pénal appliqué à l'immobilier public – 24h
- Introduction au droit foncier – 24h

MATIÈRES D'OUVERTURE 96h – 16 ects

- Droit des collectivités territoriales – 24h
- Droit de la fonction publique – 24h
- Droit fiscal – contrôles et contentieux – 24h
- Anglais – 24h

PROJET TUTORÉ COLLECTIF 2 ects

PROJET TUTORÉ COLLECTIF 2 ects

ATELIERS OPÉRATIONNELS 32h (sans ects)

ATELIERS OPÉRATIONNELS 32 h (sans ects)

SUIVI DES APPRENTIS (heures spécifiques apprentissage)

- Cours : suivi collectif (séminaire de méthode et de valorisation) : S1 – 12h / S2 – 12h
- Suivi individuel alternance/projet tutoré

MASTER 2

S3 200h – 30 ECTS

S4 200h – 30 ECTS

MATIÈRES DE SPÉCIALISATION 120h – 20 ects

- Urbanisme / droit foncier
 - ▶ Droit de l'urbanisme – 36h
 - ▶ Domanialité publique – 24h
- Droit des contrats publics
 - ▶ Passation et contentieux des marchés publics – 36h
 - ▶ Délégation de service public – 24h

MATIÈRES DE SPÉCIALISATION 120h – 20 ects

- Urbanisme / droit foncier
 - ▶ Contentieux de l'urbanisme – 36h
 - ▶ Acquisition foncière – 24h
- Droit des contrats publics
 - ▶ Exécution et contentieux des marchés publics – 36h
 - ▶ Partenariats public-privé – 24h

MATIÈRES APLIQUÉES – 64h – 10 ects

- Droit de l'environnement appliqué à l'immobilier public – 24h
- Droit fiscal appliqué à l'immobilier public – 20h
- Anglais appliqué à l'immobilier public – 20h

MATIÈRE APPLIQUÉE – 20h – 3 ects

- Droit de la concurrence appliqué à l'immobilier public – 20h

ATELIERS OPÉRATIONNELS 16h (sans ects)

- Pratique des marchés à procédure adaptée – 6h
- La négociation dans les contrats publics – 3h
- Les documents de la consultation (DCE) – 3h
- Pratique contentieuse – 4h

ATELIERS OPÉRATIONNELS 60h (sans ects)

- Les marchés de défense et de sécurité – 3h
- Les documents d'urbanisme – 3h
- Pratique contentieuse – 14h
- Pratique des PPP – 6h
- Droit des assurances – 6h
- Droit de la construction – 6h
- Préparation aux concours et à l'entretien d'embauche – 12h
- Questions d'actualité et pratique du droit immobilier public – 10h

MÉMOIRE D'APPRENTISSAGE – 7 ects

SUIVI DES APPRENTIS (heures spécifiques apprentissage)

- Suivi collectif (séminaire de méthode et de valorisation) : S3 – 24h / S4 – 24h
- Suivi individuel alternance / mémoires

DÉBOUCHÉS

- Juriste au sein des collectivités locales, de leurs établissements publics et de leurs regroupements ; sociétés d'économie mixte ; entreprises publiques ; administrations centrales ; entreprises privées notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ; cabinets d'avocats.
- Thèse.
- Concours de la fonction publique.